

Du parc à la nature sauvage

**Bourgeois et nature au tournant du XXe siècle
au château de Lunel-Viel**

Sciences humaines et sociales

Revue éditée avec le concours du Département de l'Hérault

Du privé au public... un aménagement identitaire de la nature

Ce changement de statut fut corollaire du long cheminement qui amena à la vente du domaine et à son nouvel aménagement. A partir du plan de 1895, qui est toujours la référence, va être observé de façon chronologique le démembrement qu'il subit et comment il passa du statut de privé à celui de public. Et ce à travers les délibérations du conseil municipal, les bulletins municipaux, les livres de comptes et semainiers du château et les documents (plans, photos, dossiers, témoignages) recueillis par les associations *L'escolo dou Vidourle de Lunel* et *Archéologie et histoire des pays de Lunel et Mauguio*. Suivant le parcours inverse qui avait amené le premier Paul Manse à remembrer les terres pour agrandir sa propriété, le domaine allait en effet peu à peu connaître un morcellement aboutissant à sa vente, comme beaucoup d'autres domaines autour de lui. A l'issue du processus, devait s'opérer un déplacement de valeur, du patrimoine familial à l'identité villageoise.

9.1. Des grandes propriétés à la trajectoire similaire

L'histoire du château de Lunel-Viel, de son parc et de son domaine viticole, ne prend en effet tout son sens que replacée dans son contexte, celui du mode de vie et des aspirations de la bourgeoisie de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Deux exemples, choisis parmi d'autres car très documentés, de familles bourgeoises établies en Camargue, les Sabatier au château d'Espeyran et les Fabrège à Maguelone, en sont très représentatifs. Entre la haute bourgeoisie de la finance que représente la famille Sabatier, de vieille fortune, et la moyenne bourgeoisie commerçante de fraîche ascension à laquelle appartiennent les Fabrège, les Manse, notaires et

juristes, incarnent l'horizon social de la « bonne bourgeoisie », née souvent de la Révolution¹. Trois horizons, marqués par d'amples écarts de fortunes qui sautent aux yeux lorsque l'on visite les lieux où ils investirent et, parfois, résidèrent. Trois horizons, mais pourtant une nette convergence autour de valeurs communes, le sens de la famille, condition de durabilité des patrimoines, la réussite sociale fondée sur l'honorabilité et le sens du devoir, enfin l'affirmation d'une responsabilité sociale qui dicte l'action². Les trois niveaux s'expriment dans trois champs distincts : exaltation du mode de vie châtelain à Espeyran où l'on vit peu mais intensément en fêtes et chasses de visibilité nationale, gestion en bon père de famille à Lunel-Viel où le château, une grande demeure en réalité, rayonne dans un cercle local, voire régional, enfin ambition intellectuelle autour de l'ancienne cathédrale de Maguelone.

En ces trois lieux de Camargue et du pays lagunaire, les trois familles sont tôt happées par la « fièvre viticole » du second Empire, et investissent massivement dans cette agriculture industrielle qui promet d'amples et rapides profits. Sur cette promesse, on achète de la terre, beaucoup de terre, on draine et on remembre pour faire naître de grands, de vastes ou d'immenses vignobles. Partout, les photos du tournant du XX^e siècle montrent le même spectacle d'interminables rangées de vignes plantées au plus dense, au point que l'on ne sait plus où l'on est. Cette monotonie exprime *ad nauseam* l'exploitation de la nature végétale, à qui l'on assigne la charge de maintenir et mieux encore d'élever le niveau de vie des propriétaires. Le moteur de ce boom économique tousote pourtant au fil des crises viticoles, une à deux par décennie : attaques phytosanitaires et méventes par surproduction soulignent bientôt les limites de ce mode de développement.



Centres de production déclinants, les domaines viticoles conservent cependant les charmes de l'*otium*, ce sens du délasserment hérité de l'aristocratie romaine. On y chasse le plus souvent : les marais offrent une ressource avicole inépuisable... enfin presque, et c'est seulement au début du XXI^e siècle que l'on mesurera la pollution des aires humides par le plomb des chasseurs. Une fois notés les tableaux de chasse, on se réunit autour de grandes tablées et l'on se congratule entre pairs. A ces agapes ostentatoires d'une réussite sociale, à Maguelone la maison où résidait la famille Fabrège semble opposer un train plus discret à l'ombre de la cathédrale que le fils Frédéric fouille et restaure dans les années 1860-1870. Comme à Espeyran et Lunel-Viel, des sommes importantes sont dépensées en travaux mais ce n'est pas pour le confort de la famille et des hôtes occasionnels : 32 000 francs or sont consacrés aux travaux archéologiques qui sauvent de la ruine la vénérable cathédrale Saint-Pierre et l'entourent d'un écrin végétal dont la réalisation est confiée aux frères Bühler, architectes-paysagistes de renom.

Moyens, ambitions et trajectoires divergent entre ces trois exemples mais au terme de près de deux siècles d'histoire, les trois situations se rejoignent. L'eldorado viticole a fait long feu : la vigne a disparu autour du château de Lunel-Viel, elle s'est éloignée à Espeyran, et, même si elle a été beaucoup plus vaste il y a un siècle, elle prospère à Maguelone pour une raison particulière, l'installation sur l'île d'une institution de soins. Malgré ces nuances les trois sites

occupent des positions sociales comparables par l'ouverture au public qu'ils assurent désormais : un musée à Espeyran, un hôtel de ville à Lunel-Viel et un établissement médico-social et un site pour festivals dans la cathédrale à Maguelone. Mis en valeur par diverses manifestations culturelles à portée identitaire, ces trois lieux n'abritent plus les familles qui les avaient d'abord élus pour y poser un regard bourgeois, du parc à la nature sauvage. Quel parcours suivirent-elles pour en arriver à la vente de leur propriété ? Dans le cas de la famille Manse, l'examen des archives permet de répondre.

9.2. Un morcellement du domaine qui débute dès 1954

Si nombre de photos révélaient le parc au tournant du XX^e siècle, aucune par contre ne le montre à partir des années 1915. Il faut attendre 1934 pour que des clichés fassent apparaître deux habitants du domaine, le régisseur Louis Lannes et sa fille à vélo, qui prennent la pose devant le grand bassin du parc. (**Fig. 91**) Si la barque semble avoir disparu de ce dernier, ces photos révèlent par contre la luxuriance de la végétation qui l'entoure. Cèdres, palmiers, fleurs de pampa sont toujours là et émergent avec difficulté de plantes grimpantes qui font de ce coin du parc un havre bienvenu. Quelle satisfaction cela devait être pour cet ancien jardinier dont le travail avait contribué à cette explosion de verdure !



Fig. 91 - Vue du parc autour du bassin, avec l'ancien jardinier (1934).

© Collection Jean-Louis GIRARD.



Ce sont les archives qui permettent de suivre les transformations opérées, du moins jusqu'en 1944 et à partir de 1954, puisque avant même la fin de la guerre, le domaine va être placé en fermage. Si la femme de Paul Manse et ses enfants résidaient toujours au château, qu'est-ce qui motiva cette décision ? Pourquoi Paul Manse décida-t-il d'aller exercer son métier d'ingénieur agronome à l'IVCC de Lyon plutôt que d'utiliser ses compétences au profit de son exploitation, comme il l'avait fait depuis la mort de son père ? La prise de conscience qu'il fallait des revenus extérieurs au château pour assurer sa survie ? Une étude des années précédant cette décision lourde de conséquences s'imposerait pour répondre à la question. Le cadre de notre analyse n'a cependant pas vocation économique, d'autant plus que les montants des transactions qui vont peu à peu s'opérer ne figurent pas sur les livres de comptes, mais tend davantage à se focaliser sur le processus de démembrement du domaine, qui clôt l'aménagement que la famille Manse avait fait de son espace domestiqué et annonce les nouveaux aménagements qui vont y être opérés. Il nous conduit donc à décrire ici comment, dès 1954, après qu'il eut repris les rênes de l'exploitation, Paul Manse allait être amené à prendre des mesures irréversibles, réduisant peu à peu sa superficie.

Jusqu'en 1954 en effet, à part le fait que l'éolienne sera démontée et ferrailée pendant la guerre 1939/40 et qu'il changera les cultures de certaines parcelles pour tenter d'en tirer davantage de profit, rien ne changera. S'il est aisé d'imaginer que la famille devait se débattre dans des difficultés financières qui expliquent ses essais infructueux semble-t-il de remise en question de son exploitation, c'est cependant le semainier de 1954 qui indique la première fissure qui augure du lent démembrement de la propriété. Le 17 février, est en effet noté : « *vente des Canniers* » et peu de jours après : « *acte de vente des Canniers* ». Le cahier de comptes marque quant à lui le 18 février : « *porter nos documents au notaire pour la vente des Canniers* ». Paul y retournera le lendemain. Décision a été prise de vendre la parcelle nommée les Canniers, longeant le Dardaillon au sud du domaine, à la famille Capmas de Lunel-Viel. Le 20 février 1954 le livre de comptes donne même des précisions : « *acompte vente des Canniers* » et le 22 février : « *solde vente des Canniers* ». Le 1^{er} mars se clôt cette vente, le matin en allant avec sa mère chez le notaire et l'après-midi, en y retournant avec sa femme : « *aller à Lunel avec Yvonne signer l'acte de vente des Canniers* ».

Voilà une affaire vite réglée, qui sera suivie d'une autre, involontaire celle-ci, puisqu'il s'agira de céder aux Ponts et Chaussées une bande de terrain au nord du Clos Vieux et du Clos Neuf pour élargir la Nationale 113. Le semainier d'octobre 1954 à mars 1955 indique ainsi : « *élargissement RN (au niveau du pont du ministre) reçu ponts et chaussées pour terrain à vendre (Clos vieux)* ». Celui de juillet 1955 à mars 1956 montre que l'on a enfin encaissé le montant de cette vente : « *16 août encaisser le montant de la route des Ponts et Chaussées* ». Une vente qui aura cependant entraîné la démolition du mur de clôture qui longeait la route nationale pour en reconstruire un en limite d'acquisition mais qui initie surtout le morcellement qui va peu à peu s'opérer du parc et des clos qui le jouxtent.

Le semainier de mars à décembre 1956 annonce en effet une vente beaucoup plus amère puisqu'elle n'est plus forcée par des décisions extérieures, mais traduit plus sûrement le besoin de renflouer les caisses : « *avec le géomètre pour terrain poste à essence* » et enfin « *signature acte de vente station essence* ». Le livre de comptes d'octobre 1956 conclura cette vente en indiquant : « *solde Rayan vente station service* ». Aura ainsi été vendue la parcelle section F n°817 en bordure de la Nationale 113, pour que soit créée une station service. (Fig. 92)

Le livre de comptes d'octobre 1958 à septembre 1961 indique ensuite : « *vente terrain au canal Bas-Rhône. Avance de 10 000 NF* ». Plus d'autre précision à ce sujet mais parallèlement, Paul Manse essaie de sauver sa propriété en diversifiant les cultures après les gelées de 1956 qui provoquent une crise viticole dans tout le Midi, en misant par exemple sur la plantation de blé, de ricin et de pommiers en 1961. Il essaie aussi de pallier le manque de vin qui a résulté du gel par une accumulation de petites ventes, comme celles de produits maraîchers, artichauts, maïs, tomates, asperges, pommes de terre, pois chiches, etc., qui confortent l'image de ses tâtonnements pour réorienter l'exploitation en crise. Une crise telle que si le 4 février on taille les orangers, on va le 5 « *nettoyer les feuilles des orangers pour les vendre* » ! Les ventes de terrains qui s'annoncent montrent que cela bien sûr ne suffira pas.

Les années 1965 vont en effet voir la vente des berges du Dardaillon, parcelles AE 6 et AE 101 côté Clos Neuf et AE 5 et AE 206 côté Clos Vieux (voir plans) au SIATEO³. Ce dernier, suivant les prescriptions de l'étude hydraulique réalisée par la compagnie du Bas-Rhône Languedoc, veut en effet limiter les conséquences des crues du Dardaillon et de tous les émissaires se déversant dans l'étang de

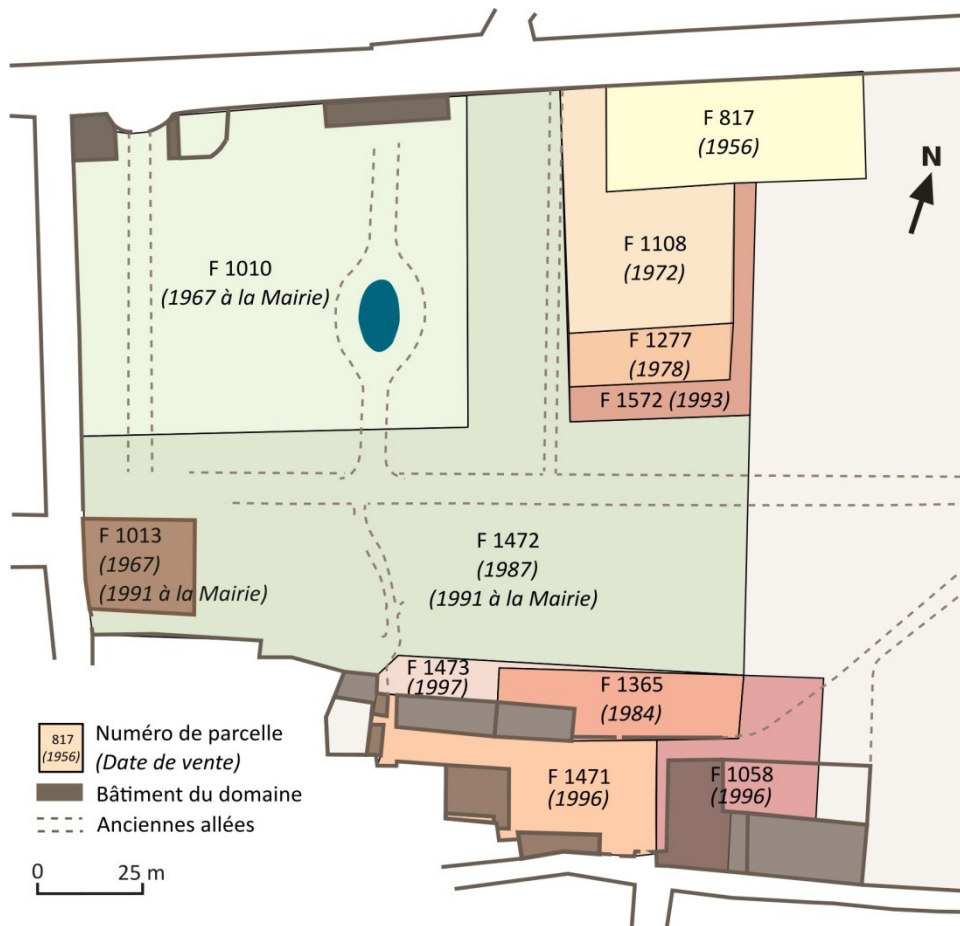


Fig. 92 - Morcellement progressif du parc de 1956 à 1997.

© Maëlle BANTON, Jean-Louis GIRARD.

l'Or en recalibrant les ruisseaux. Ces travaux sur le Dardaillon Est, à la traversée du domaine du château, entraîneront la destruction de la ripisylve sur les deux berges, la démolition du mur de clôture sur la berge droite côté Clos Vieux, la création d'un merlon de terre côté Clos Neuf et le remplacement du pont submersible en limite extérieure de propriété par le pont actuel, modifiant profondément l'écoulement des eaux au point que le Clos Vieux sera plus souvent submergé qu'il ne l'était auparavant. Cela entraînera aussi malheureusement une démolition partielle des aménagements paysagers datant de la fin du XIX^e siècle qui entouraient le puits, comme les rigoles et les vasques.

9.3. Le parc, entre privé et public

Le semainier de juin 1966 à mars 1967 sonne le glas de la vie de château puisque ce ne sont plus des parcelles somme toute assez extérieures qui vont disparaître, mais une grande partie du parc :

- « 24 oct. visite jardin par Marie (Madame Manse) et 3 conseillers »

- « 27 oct. métrer le jardin pour vente éventuelle »
- « 18 nov. délimiter terrain dans parc par délégués mairie »
- « 24 et 25 nov. 2 hommes + 2 chômeurs débroussaillent parc. Géomètre pour parc : terrain »

Ces visites préparent et accompagnent l'acquisition du parc par la commune de Lunel-Viel. Le semainier de mars à novembre 1967 conclura l'affaire : « 31 mai à Lunel signer acte vente morceau parc à la mairie ».

C'est en effet à cette date que la commune acquiert la parcelle F n°1010, correspondant à 1 hectare du parc comprenant l'orangerie. Le parc, qui représentait un écrin pour ce lieu de vie privilégié est donc amputé de la moitié de sa surface et du bâtiment qui en était le fleuron, l'orangerie. Celle-ci étant désormais publique, la vieille serre reprendra du service, comme l'indique le livre de comptes de 1968 : « 19 nov. neigeux. Froid. -4°. Rentrer les orangers dans la vieille serre ». On ne peut qu'imaginer les difficultés financières auxquelles Paul Manse devait faire face pour en arriver à cette extrémité,



et le désarroi que toute la famille dut ressentir face à cette obligation. Ne restait de la splendeur passée que le château... et pour combien de temps encore ? Un plan montre par ailleurs que cette vente était prévue dès 1964 puisque l'on avait déjà délimité la parcelle à laquelle on avait affecté ce numéro. L'acquisition par la commune se fera par un emprunt local lancé auprès de membres de la municipalité.

Il en résultera de nombreuses modifications : l'établissement d'une clôture à la limite intérieure du parc pour séparer la partie restée privée de celle devenue publique, comme le montre une photo du bulletin municipal n°45 d'octobre 1994 ; une démolition partielle du mur de clôture avenue du Parc pour créer un accès par un portail métallique ordinaire à une nouvelle allée transversale conduisant au bassin qui permettra de rayonner tout autour (**Fig. 93**) ; ce très haut mur sera également remplacé par un muret surmonté d'une grille en fer forgé pour que l'on ait de la rue une vue sur le parc, qui marque dorénavant l'ouverture au public de ce lieu auparavant fermé au commun des mortels ; on supprimera le bout de l'allée des palmiers qui partait du bassin jusqu'à l'allée des marronniers puisque cette partie reste privée et que les propriétaires la délimiteront d'ailleurs par un massif. On désactivera aussi l'alimentation en eau du réservoir qui, situé à l'arrière du château, reste encore propriété privée mais qui ne sera plus

alimenté par le puits. On enlèvera ensuite les signes extérieurs de la vie domestique comme l'étendage ou un portique qui était dans son prolongement mais on laissera le lavoir, bassin qui ne gêne pas et au contraire apporte un élément historique au parc. On transférera finalement le garage des propriétaires du château dans un bâtiment annexe de la ferme.

Cette partie du parc, devenue désormais publique, accueillera les promeneurs du dimanche, apportant au centre du village la bouffée d'oxygène qui lui manquait et permettant à tous d'en découvrir les splendeurs. On organisera au fil des années expositions et autres manifestations dans l'orangerie, kermesses ou fêtes dans le parc et même en 2008 un festival au nom très significatif : « *le piano sous les arbres* » ! Le parc, qui avait déjà joué ce rôle du temps de la famille Manse mais seulement pour quelques privilégiés, s'inscrira encore davantage dans l'identité de chaque Lunelviellois et dans la mémoire du village en devenant le lieu incontournable des photos de mariage, d'autant plus quand on aura choisi de louer pour le banquet, pour une somme modique, l'orangerie, bâtiment classé trente ans plus tard monument historique. Un album-photo qui réunirait tous ces clichés que recèlent les familles n'apporterait-il pas une vision beaucoup plus fidèle et parlante des générations de Lunelviellois qui s'y succédèrent que le registre de l'État-Civil ? On peut poser la question...



Fig. 93 - Affluence du public dans le parc morcelé et clôturé (Bulletin Municipal n°45 d'octobre 1994).

© Mairie de Lunel-Viel.



Il semble cependant significatif que Paul Manse ait préféré abandonner l'usage d'une partie du parc d'agrément à celui de parcelles agricoles dont l'exploitation pouvait encore faire vivre la famille. Les livres de comptes et semainiers des années suivantes laissent encore entrevoir des traces de vente ou de projets de vente sur lesquels on ne peut que se perdre en conjectures, puisqu'aucun élément n'en dit plus. Ainsi le 2 juin 1967 est-il marqué : « *avance Rayan sur vente du parc. 10 000,00 F (vente = 25 000 F)* ». Le semainier d'août 1969 à septembre 1970 indique qu'un projet de camping sur la parcelle du bois de la Barthelasse semble envisagé : « *26 oct. visite Mr Portel Barthelasse Camping* ». Le livre de comptes de 1970 marque cependant à nouveau un tournant puisque c'est une parcelle viticole, pas très grande il est vrai, qui va être vendue : « *vente de la Planchude, 10 000 F* ». Enfin le semainier de novembre 1970 à juin 1971 annonce une vente décisive, celle des deux clos qui constituaient le cœur même du domaine : « *19 nov. visite de Malavialle pour vente des clos* ».

Si le semainier précédent indique que les propriétaires continuent d'entretenir ce qui leur reste du domaine, « *12 janv. Jean C. débarrasse arbres déracinés par tempête* », une photo de 1971 montre qu'il ne reste plus dans la partie publique

qu'un cèdre sur les quatre qui avaient été plantés initialement autour du bassin. Par contre les fleurs de pampa sont toujours là ainsi que les palmiers de la partie de l'allée qui va du bassin à l'orangerie qui ont bien grandi. Elle permet également d'apercevoir qu'il y a encore des vases sur les stèles placées devant l'orangerie. C'est finalement le 13 mai 1972 que le morcellement du parc continue, avec la vente à un particulier, M. Calcei, de la parcelle F n°1108 de 1550 m² qui crée un accès depuis la Nationale 113. Une construction y verra le jour beaucoup plus tard. Une notation du semainier de 1972 montre cependant que les ouvriers du château continuent de s'occuper de la partie privée du parc puisque du 19 au 25 mai est inscrit : « *passer recoupe au tamis. Répandre recoupe dans les allées du parc* ». La propriété Calcei sera agrandie le 16 mars 1978 par l'achat de la parcelle F n°1277 de 500 m² et clôturée avec un grillage.

La même année, le démembrement du Clos Neuf commence, avec la vente par la famille Manse de la pointe du Clos Neuf (AE 134 et 135) à SQUOSSINO ⁴. (**Fig. 94**) Si l'allée principale sera préservée, le portail par contre situé à la pointe de la parcelle sera démonté par la commune et reposé la même année à la nouvelle entrée du parc, avenue du Parc, (actuellement condamnée) à la place du portail ordinaire. La scission opérée

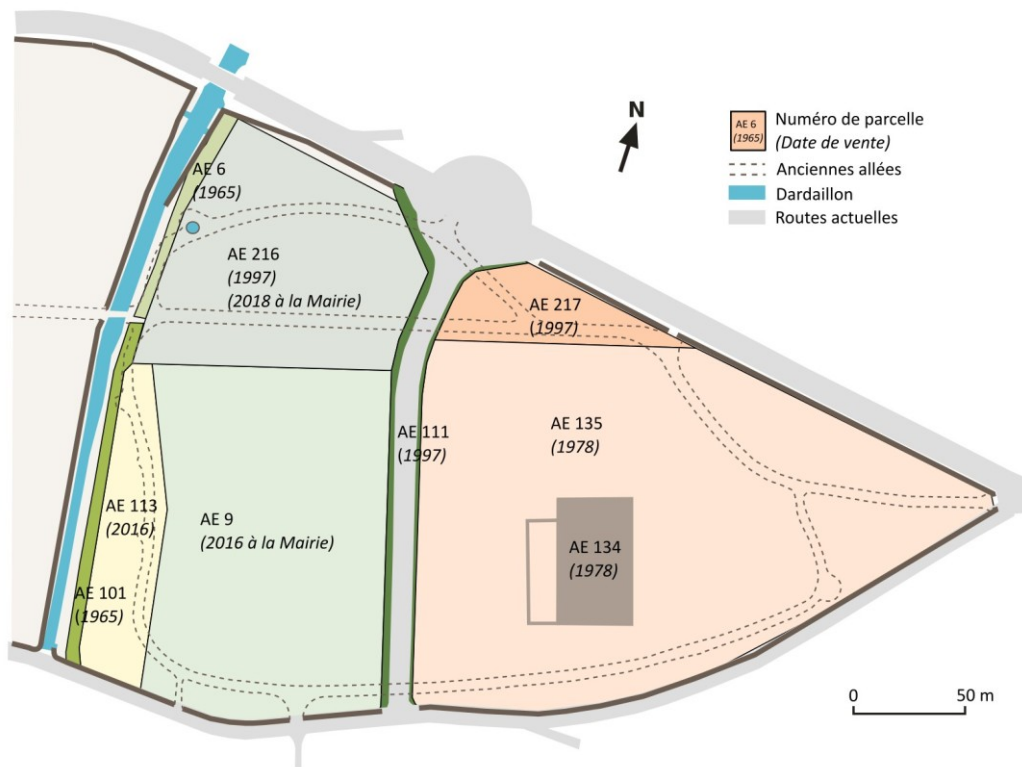


Fig. 94 - Morcellement progressif du Clos Neuf de 1965 à 2018. © Maëlle BANTON, Jean-Louis GIRARD.





avec le parc, marquée par la clôture du terrain nouvellement acquis par l'entreprise, exprimera la délimitation et la création d'un accès depuis le chemin vicinal ordinaire n°13. C'est en 1981 que le portail se situant à l'entrée du Pont de Fer sera enlevé et réutilisé en partie, après transformation, par l'un des héritiers Manse.

Le 15 juin 1984 marque la donation de la parcelle F n°1365 de 742 m² au seul fils de la famille, Yves, qui reste encore au château et qui y a travaillé. Ce terrain se situe devant les anciennes écuries où il a aménagé son logement. Il le clôturera ensuite pour le séparer du parc, comme les autres propriétaires du bout de la ferme. Cette donation sera le dernier acte légal de Monsieur et Madame Paul Manse puisque ces derniers décèdent à un mois d'intervalle en 1984.

9.4. Fin d'une vie de château

Le château, amputé de beaucoup de ses terres, est une charge bien trop lourde à assumer et plus aucun héritier, au nombre de sept, n'y travaille. Cependant ils hésitent car leur père, ils le savent, ne voulait pas vendre. Cela semble cependant la seule solution qui s'offre à eux. Aussi, trois ans plus tard, en décembre 1987, signent-ils

l'acte de vente du château (parcelle F n°1013) et du parc (F n°1472) de 10 367 m² à la Sarl Sebag. Auparavant, en janvier, l'association *L'escolo dou Vidourle de Lunel* a profité, tant que le château appartenait à la famille, d'y présenter une exposition sur Bernard de Montaut-Manse qui y était né. Une plaque commémorative fut posée et des photos prises à cette occasion montrent le parc sous une neige exceptionnelle.

Le nouveau propriétaire Albert Sebag, quant à lui, voulait transformer le château en maison de retraite, et déposa même le permis de la résidence qui devait s'appeler « *Le château* » et dont le plan montre qu'elle devait comporter 30 chambres. Mais ce projet resta sans suite. Albert Sebag essaya de réaménager les abords du château en enlevant les massifs dont il ne reste plus que la couronne extérieure (façade est). Il déplaça aussi les 8 plots parallèles à cette façade qui supportaient les vases d'Anduze (les autres étant en couronne) qu'il disposa au début de l'allée des marronniers. Les héritiers, dans la perspective d'une maison de retraite, lui avaient en effet laissé une vingtaine de vases d'Anduze authentifiés par les potiers de l'époque qui ont ensuite disparu, volés ou vendus. La municipalité en rachètera vers 2014 pour les installer sur les plots le long de l'allée des marronniers. Sebag démantela le



Fig. 95 - Classée en 1990 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, l'orangerie fait l'objet d'importants travaux de restauration en 1992. Au premier plan, un groupe de conseillers municipaux (Midi Libre du 16 avril 1992). © Midi Libre.





clocheton positionné sur le toit du château dont les mécanismes fonctionnaient depuis 1898 pour l'installer dans le jardin à l'anglaise. Aucun autre aménagement du parc ne peut être noté.

La même association qui avait organisé l'exposition sur Bernard de Montaud-Manse s'inquiète alors de l'état de dégradation de l'orangerie, qui avait toujours été le fleuron du parc. C'est ainsi que sur son impulsion, et de concert avec la DRAC pour monter le dossier, l'orangerie va être inscrite par arrêté préfectoral en octobre 1990 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le bulletin municipal n°30 de janvier 1991 indique ensuite que : « *le conseil demande la subvention la plus haute possible aux services compétents de la D.R.A.C. et au Conseil Général pour la remise en état des bâtiments* »⁵. La restauration consistera en une réfection complète de la toiture, du dallage, au remplacement des vitres et au ravalement des façades. Le bulletin municipal n°36 de juin 1992 annonce que « *la première phase de réfection de la toiture est achevée et une nouvelle tranche de travaux comprenant fermeture, éclairage et aménagements intérieurs divers est lancée avec demande de subvention la plus élevée possible* »⁶.

La photo du journal *Midi Libre* du 16 avril 1992 est parlante. (Fig. 95) Elle ne montre pas moins de 4 échelles dressées contre la façade sud

qui n'arrivent qu'à peine à atteindre une portion des 29 m de toiture. Travail considérable qui explique que les demandes de subvention précisent qu'elles soient les plus élevées possible ! Elles durent l'être puisqu'elles vont permettre la réhabilitation de l'orangerie dès 1994. Notons cependant un changement notable dans la façon de désigner ce bâtiment par la municipalité, qui parle encore en 1991 de « *Serre du Parc* » alors que le bulletin de juin 1992 parlera désormais d'« *Orangerie du Parc* », nom correspondant davantage à son classement en tant que monument historique. Par contre, des photos des années 1990 montrent la dégradation du Pont de Fer et du moulin, et que l'on ne s'occupe pas d'éléments comme des stèles ou vasques de l'orangerie qui sont à terre ou entreposés dans l'ancien local à pompes. (Fig. 96)

Le 15 mars 1991 va représenter cependant une date déterminante pour le château puisque de privé qu'il avait toujours été, il va devenir public. La commune va en effet le racheter à Albert Sebag, après de nombreuses délibérations dont rendent compte les bulletins municipaux n°30, 33 et 36. Ainsi le bulletin n°30 indique :

« *Le Maire expose la situation des actuels propriétaires du Château et les circonstances ayant évité la vente aux enchères. Le repreneur ayant exprimé le désir de ne pas*



Fig. 96 - État de dégradation du moulin et de l'aqueduc en 1990. © Jean-Louis GIRARD.



conserver la propriété de l'ensemble « parc et château », un achat est possible. M. VALES précise la situation financière actuelle de la commune qui peut permettre aujourd'hui un achat qui n'avait pas été possible lors de la première vente, au moment où d'importants travaux urgents étaient à financer (Ecoles, routes et assainissement). Le prix sera arrêté après consultation du service des domaines et promesses de subventions. Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réaliser cet achat, donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les formalités et signer les actes officiels, décide de réserver les crédits suivants :

- fonds disponibles au budget 90 pour travaux non urgents qui seront différés
- inscription au budget 1991 sans majoration spéciales des taxes communales
- réalisation d'un emprunt »⁷.

L'objectif est de transférer dans ce lieu majestueux l'hôtel de ville et d'agrandir le parc municipal, comme l'annonce le bulletin municipal n°30 : « le parc municipal sera bientôt doublé en superficie par l'acquisition de l'immeuble « Château et parc », décidée en Conseil le lundi 26 novembre 1990 »⁸. Le bulletin municipal n°33 d'octobre 1991 fait quant à lui un point sur le parc du château en disant que les « délibérations, projets et demandes de subvention ont été déposés le 15 septembre 1991 au Conseil Général »⁹. L'arrosage, que l'on avait essayé un temps de faire à partir du puits, se fit désormais par branchement sur une borne du bas-Rhône

(BRL). On abattit certains arbres, sans véritable concertation, et on procéda à un débroussaillage car le parc était envahi par les ronces. On installa une aire de jeux qui reprit l'emplacement qu'on lui avait attribué en 1895, devant l'étendoir. Les ventes ne seront pas finies pour autant car le 14 janvier 1993, la commune va vendre toujours à M. Calcei la parcelle F n°1572 de 565 m².

Le 25 juin 1994 marque cependant l'inauguration de l'hôtel de ville, comme le montrent les photos parues dans le bulletin n°44. (Fig. 97) Sa rénovation ne laisse personne indifférent, car les Lunelviellois ont souvent eu partie liée au château depuis des générations. Ainsi l'un d'eux, R. Bastide, qui a bien connu le château dans sa jeunesse, l'exprime :

« Je suis parti à l'armée en 1936. Mais quelque part ma vie est liée au château car les grands-parents de Juliette, mon épouse, y étaient régisseurs. A la grande époque il y avait beaucoup de personnel, des moutons et des vignes. C'était la grande époque, celle de la vraie campagne. Mais comme la réfection du château est une belle réussite, disons que l'avenir rattrape le passé ! »¹⁰.

La grand-mère de J.-L. Girard, qui a longtemps travaillé au château et élevé les enfants Manse, est quant à elle plus sceptique :

« Peut-être parce que les enfants ont été faciles à élever, je garderai toujours la nostalgie de cette époque et du château, malgré les efforts de rénovation de la municipalité... »



Fig. 97 - Applaudissements du public après les discours : l'inauguration du parc municipal en 1994 (Bulletin Municipal n°44 de juillet 1994). © Mairie de Lunel-Viel.



Si trois ans de travaux ont été nécessaires pour adapter le château à ses nouvelles fonctions, peu semble-t-il, à part l'entretien de base, a été fait en ce qui concerne le parc. On procèdera juste à une extension de la calade (pavement avec des galets) sur le devant de l'entrée principale du nouvel hôtel de ville. Le bulletin municipal n°50 de décembre 1995 indique par contre que la municipalité a ordonné au cours des travaux de réaménagement une étude le concernant afin de recenser les principales essences qu'il présente et de participer à un concours départemental concernant les aménagements d'espaces ouverts au public. 35 espèces seront ainsi identifiées. Mais il faudra attendre 2008 pour que l'on démolisse enfin le muret de clôture qui séparait les deux parties du parc et encore partiellement, puisque le grillage sera enlevé mais pas le muret en béton.

Le portail du Clos Neuf (n°9) dans le prolongement de l'allée principale en limite de la Nationale 113 sera enlevé en 2001 par la CCPL, lors de l'aménagement du giratoire et de la rue de la Barthelasse. Il sera reposé par la commune en 2011, en limite est du parc d'agrément. Les héritiers Manse sont cependant encore à cette époque en possession de certains terrains, comme une parcelle en limite sud-est du parc, F n°1058, qu'ils vendent le 2 septembre 1996 à

un M. Sanchez, inaugurant ainsi le morcellement de la cave et de la ferme (F n°1471) dont les bâtiments seront ensuite transformés en logements. En 1997, ils vendent la parcelle F n°1473 qui sera divisée en deux à un gendre de la famille Manse et à un particulier. La même année, ils vendent également trois parcelles situées dans la pointe du Clos Neuf, AE 111, AE 217 et AE 216 (dernière parcelle qui sera échangée avec la commune le 26/12/2018) au SIVU du Dardaillon pour permettre l'aménagement du rond-point et de la rue de la Barthelasse, qui assure la liaison entre la Nationale 113 et le CVO n°13.

En 2010, c'est au tour du Clos Vieux d'être démembré (**Fig. 98**). Les héritiers se défont de la parcelle au nord de l'allée des marronniers, entre l'allée et la Nationale 113, au profit de la commune (AE 136). Une parcelle qu'elle a très envie d'aménager pour offrir de nouveaux services à ses administrés. Et c'est ensuite le 20 mai 2015 que la parcelle sise au sud de l'allée, entre l'allée et la rue du Dardaillon (AE 214a et b), qui représentait les dernières terres cultivables à être exploitées, est vendue à un aménageur, M. Angelotti, qui l'acquiert comme terrain à bâtir pour créer le « lotissement de l'orangerie » 11. Il cèdera la partie inondable de la parcelle à la commune (AE 214b). Fin des

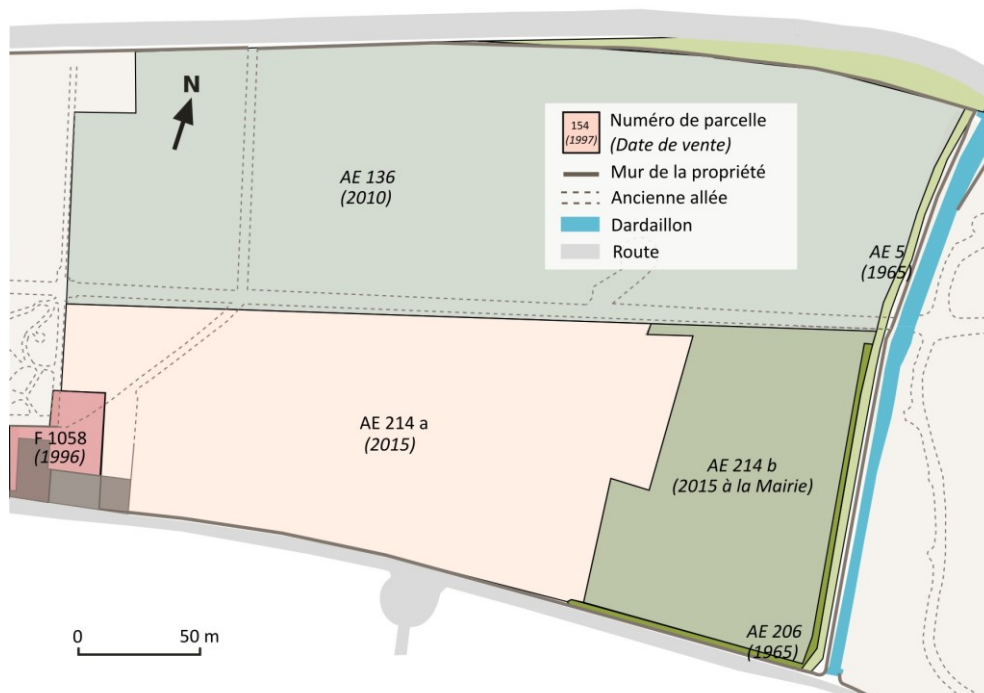


Fig. 98 - Morcellement progressif du Clos Vieux de 1965 à 2015. © Maëlle BANTON, Jean-Louis GIRARD.



ventes pour les Manse et des acquisitions pour la commune en 2016, année où se clôt ce démembrement successif de la propriété, quand les héritiers Manse lui vendent le reste de la pointe du Clos Neuf (parcelles AE 9 et AE 113).

9.5. Un espace désormais public

Le désir d'aménagement des parcelles acquises par la commune se manifeste tout d'abord par le souci de compléter l'agrément du parc en présentant le côté historique et botanique des espèces que les visiteurs sont amenés à voir. Pour ce faire, elle fait appel dès 2008 aux services de M. Valantin, de l'association des *Écologistes de l'Euzière*, pour dresser un inventaire des espèces et de leur implantation ¹².

Ce dernier définit ainsi les différentes périodes de plantations qui ont caractérisé le parc au fil de son histoire et dresse un inventaire de 38 espèces en en donnant les caractéristiques principales : nom commun, nom scientifique, nom(s) vernaculaire(s), famille, origine et date d'introduction en France. Il en tirera des recommandations quant à l'étiquetage le plus favorable à maintenir les espèces dans un bon état sanitaire, qui consiste en un scellement des étiquettes au sol permettant en outre de les orienter vers l'axe le plus favorable à la lecture. Recommandation que la commune appliquera et qui permettra désormais au visiteur une promenade non seulement bucolique et esthétique mais instructive. Elle ne se souciera par contre pas de la recommandation qu'il fait de numériser les documents d'archives rassemblés par J.-L. Girard, le plan de 1895 et la collection de photos et cartes postales, essentiels pourtant pour comprendre ce que fut le parc et comment il pourrait être restauré. Un plan se dressera cependant dorénavant à l'entrée du parc, présentant le répertoire des espèces rencontrées et leur implantation dans le parc. **(Fig. 99)**

Pour ce qui est de la nouvelle parcelle à imaginer et à aménager complètement, est mis en route le projet « Caroline Ungher », nom donné en hommage à l'épouse de François Sabatier ancien propriétaire de la Tour de Farges, cantatrice célèbre qui était déjà la marraine d'une cloche de l'église fondue en 1830 portant son nom. Ce projet sera consacré à l'aménagement d'un parc de loisirs destiné à devenir un « poumon vert » pour le village ¹³, qui occupera le nord de l'espace désigné anciennement par Clos Vieux (parcelle AE 136) et suivra les rives du Dardaillon, représentant une surface totale de 4,8 hectares.

Fin 2015/courant 2016, une première étape consiste à mettre en sécurité les ouvrages patrimoniaux. On restaure l'aqueduc, le belvédère et le pont sur le Dardaillon. On aménage ensuite, en 2016-2017, l'allée du domaine qui sera désormais éclairée et dénommée allée Paul Manse (en hommage au créateur du parc) puis des cheminements doux, dont une piste cyclable. En 2018, est créé un parcours de santé présentant différents types d'activités physiques, puis un parcours découverte de la faune et de la flore à vocation pédagogique, avec un jardin des senteurs, un verger bio et un arboretum constitué d'arbres d'essence rare et d'autres dont le bois est utilisé pour fabriquer des instruments de musique. Un dernier volet consistera en une prairie fleurie laissée à l'état naturel pour favoriser la biodiversité et présentant un étang destiné selon le maire à récupérer les eaux pluviales après filtration pour l'entretien du parc (ce volet sera abandonné car jugé peu utile par rapport à l'investissement). Le plan de l'aménagement que présente le magazine de Lunel-Viel, *LV Mag* n°37 de l'automne 2017, montre une esquisse du projet qui est amené à évoluer en fonction des attentes et des réactions de chacun. Car des groupes de travail sont constitués avec les jardiniers et la population pour la faire participer au projet et qu'elle s'approprie mieux au final ce nouvel espace qui lui est dédié.

Le magazine *LV Mag* n°45 d'automne 2019 annonce l'inauguration du parc le 20 décembre avant son ouverture au début de l'année suivante. **(Fig. 100)** Il précise que des panneaux de communication seront posés pour découvrir les essences remarquables de l'arboretum, dont 45 espèces de chênes de climat méditerranéen, que 12 agrès jalonneront le parcours de santé et que le parc offrira aussi une aire de pique-nique. Coût total de l'opération, subventionnée par le Conseil départemental et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : 249 600 €. Le magazine *LV Mag* de l'hiver 2020 annonce quant à lui que l'arboretum est désormais connecté : en flashant l'un ou l'autre des flash codes présents sur les deux panneaux d'information qui ont été installés aux entrées du parc, on peut tout apprendre sur les espèces qui y sont présentées. **(Fig. 101)** Il annonce aussi que dans une volonté de faire participer les enfants à l'aménagement de leur territoire et de leur apprendre à connaître et à préserver la nature, un projet pédagogique a été mené depuis novembre pour leur faire planter des arbres à l'arboretum. Avec leurs enseignants et en



associant aussi leurs parents, ils ont ainsi planté une centaine d'arbres, des pins et des chênes, le

long de l'allée Paul Manse et dans la Chênaie (photos du bull. 2020). (Fig. 102)



Fig. 99 - Affichage municipal à l'entrée du parc (2009). © Mairie de Lunel-Viel.





TRAVAUX

Le parc urbain **Caroline Ungher** prend racine en prolongement du château

Un espace de nature et de loisirs pour les Lunelviellois ! Le parc Caroline Ungher, c'est 5 hectares de loisirs, sport, détente, mais aussi de sensibilisation à l'environnement. D'ici fin 2019, la transformation globale s'achèvera avec la livraison de cette nouvelle aire aménagée comprenant un arboretum, un verger d'agrumes, un parcours de santé et une prairie fleurie.

Inauguration
le 20
DÉCEMBRE



Fig. 100 - Aménagement paysager autour du moulin (LV Mag n°45 d'automne 2019). © Mairie de Lunel-Viel.



Fig. 101 - Plan définitif du parc Caroline Ungher présenté sur un panneau d'information (2020). © Mairie de Lunel-Viel.

En dehors de ces travaux d'aménagement du parc, l'année 2017 verra le début de la restauration des berges du Dardaillon, secteur Clos Neuf, par le SYMBO¹⁴, opération qui entre dans le cadre de la restauration des cours d'eau se jetant dans l'étang de l'Or et qui a comme objectif de leur redonner à terme un aspect plus naturel en adoucissant leurs pentes ou en végétalisant leurs berges. Recalibrage du lit, aménagement

piétonnier de la berge droite entre l'allée et la rue du Dardaillon avec plantations tout le long, modifieront encore une fois le paysage. Profitant de cette opportunité de réhabilitation, l'association *L'escole dau Vidourle de Lunel* s'associera avec le SYMBO pour dégager le puits en bordure du Dardaillon et certains vestiges, comme les vasques ou les anciens aménagements d'irrigation par exemple.





Arboretum

La Ville invite les écoliers à planter des arbres

Dans le cadre de l'aménagement du parc Caroline Ungher, la municipalité a convié les écoliers à participer à une plantation citoyenne. 180 élèves de sept classes différentes de l'école Gustave Courbet (du CP au CM2) ont participé, en novembre dernier, à la plantation d'une centaine d'arbres à l'arboretum.



Le projet pédagogique de plantation d'arbres à l'arboretum a été lancé conjointement par la Ville et l'école. Objectif : participer les experts pour l'exemple, chaque enfant s'est mis à l'œuvre pour planter plusieurs arbustes. Au total, une centaine d'arbres (pins et chênes) ont

Les écoliers, entourés de Denis Amilhat, responsable des Espaces Verts et son équipe, ainsi que les paysagistes de ID Verde, ont planté une centaine d'arbustes le long de l'allée Paul Manse.

Fig. 102 - Participation des scolaires aux plantations autour du moulin
(LV Mag n°46 d'hiver 2020). © Mairie de Lunel-Viel.

C'est qu'il y a à faire. La commune, qui semble s'être focalisée sur la création du parcours de santé, a tendance à négliger les éléments historiques que recèle le parc au profit de l'entretien de l'espace végétalisé. On a relancé d'ailleurs en 2021 une étude pour compléter les informations de 2008 dont on a remarqué quelques oublis, comme certaines espèces non répertoriées, tel le ginkgo biloba. On a cherché également à dresser un nouveau plan. Il est vrai que la volonté de faire joli et attractif avait fait que le plan général affiché comportait des erreurs, comme avoir dessiné 4 palmiers alors qu'il y en avait plus qu'un seul. On a donc enlevé ce plan et on a cherché à en faire un nouveau qui délimite mieux les espaces selon la spécificité de leur sol. On a ainsi défini 10 zones en précisant leurs surfaces respectives. Le tertre (anciennement appelé « montagnette »), l'ellipse, le chêne liège, la serre et treille (Est bassin), le gros chêne, la grande pelouse et le mail platanes (découpé en 4 selon les allées traversantes). Ceci a permis de dresser un nouvel inventaire des implantations des espèces selon ces espaces en indiquant leur nombre dans chaque zone et le nombre total que recèle le parc : pas moins de 270 spécimens ! (Fig. 103)

Il s'agit donc d'une grosse étude, qui ne semble cependant pour l'instant pas être suivie d'effet. Aucun appel à un spécialiste pour gérer ce patrimoine végétal, plutôt des actions isolées ou des projets. On a ainsi le projet d'arracher des platanes malades et de peut-être les remplacer

par d'autres essences pour que les platanes ne se retransmettent pas la maladie ou parce que ces nouvelles espèces résisteraient mieux au changement climatique. On a également le projet de rétablir l'allée des palmiers entre le bassin et l'allée des marronniers. A-t-on la volonté de recourir à cette espèce car elle reste encore actuellement celle qui symbolise le plus les lieux prestigieux ? Suit-on tout simplement la mode actuelle qui fait fleurir les palmiers même dans les lieux les plus inappropriés, comme le souligne J. Ubaud (2017) ? Il n'en reste pas moins que l'on pourrait ainsi retrouver la perspective que l'on avait perdue en la supprimant, et aller dans le sens d'une reconstruction historique du caractère spécifique du parc. Ceci, d'un point de vue végétal.

Car en ce qui concerne les autres éléments du parc, ce bâti historique qui n'est pas aussi ostentatoire que l'orangerie, les bancs, vasques, têtes de chapiteaux, etc., ils sont laissés à l'abandon, parfois dans un débarras, parfois à même le sol. (Fig. 104) Une photo montre même que certaines rigoles d'irrigation existaient encore en 2011 du côté sud du Clos Vieux, les fondations du mur de clôture, déjà creusées, se situant à environ 1m. Mais le mur fut finalement édifié sur leur emplacement, amenant à les déterrer et à les accumuler dans un coin. Ceci ne fait que rejoindre le constat que faisait déjà en 1992 A. Audurier-Cros face à la disparition d'éléments de parcs ou même de parcs entiers dans les châteaux du Midi de la France :





	Zone A	Zone B	Zone C	Zone D	Zone E	Zone F	Zone G	Zone H	Zone I	Zone J	TOTAL / ESSENCE
Acacias	4			1							5
Arbre de Judée				5							5
Massif de bambous						1					1
Buis	3	26			1						30
Catalpa					1						1
Cèdre		1			1						2
Chêne	4			6	1	1					12
Chêne cépaie					1						1
Chêne liège			1								1
Cyprès	7	4				9					20
Érable	1										1
Essence											0
Févier		1									1
Ginkgobiloba					1						1
Houx				1							1
If	5	2			1		1				9
Lauriers	2				6		1				9
Marronniers	16	3	9	6	3			3	2		42
Mélia						2					2
Micocouliers	15	1		4	1			2			23
Micocouliers d'Amérique		1		8	2						11
Mûrier à papier								2			2
Néflier				1							1
Orme	2										2
Palmier				1							1
Plaqueminier				2		1					3
Platanes							10	9	12	10	41
Photinia							1	1			2
Pin Pignon / Parasol	1			1		1					3
Plaqueminier											0
Platanes											0
Sophora	4			1							5
Thuyas	2								1	2	5
Tilleuls	2	4									6
Orme? Acacias ? Sophora ?	1		9	4	2						16
Troène ? Frêne ?											0
Thuyas?Cyprès ?				1							1
Persistant ?									1	3	4
											0
TOTAL PAR ZONE	69	43	19	42	21	15	13	17	16	15	270

Fig. 103 - Inventaire des essences du parc en 2021. © Mairie de Lunel-Viel.



Fig. 104 - Dans un coin du parc, éléments décoratifs laissés à l'abandon (2023).
© Isabelle CELLIER.

« Le jardin est chose fragile, il peut disparaître en deux ou trois générations faute de soin et d'entretien. Les éléments décoratifs les plus fins, les plantes les plus fragiles s'effacent assez vite. Seuls subsistent, en général, tracés majeurs,

éléments architectoniques (terrasses, rampes, escaliers), grands alignements d'arbres, aujourd'hui plus que centenaires. Statues et vases, fontaines, aqueducs et nymphées perdurent, souvent en très mauvais état... »¹⁵





On assiste à une lente dégradation d'un patrimoine qui faisait, tout autant que les espèces végétales, partie intégrante de la richesse de ce parc. Comme en ce qui concerne bien souvent le patrimoine, faudra-t-il seulement compter sur la passion d'historiens amateurs pour le sauver ?

Il le faudrait pourtant. Car s'il fut longtemps affaire de bourgeoisie, ce lieu clos qui délimitait une sphère réservée aux privilégiés a depuis longtemps donné son identité au village. Comment pourrait-il en être autrement ? D'où que l'on vienne, on aperçoit la tour qui le surmonte. De quelle époque qu'on l'observe, il a fait participer chaque villageois à ce rêve bourgeois. Peu de familles n'ont vu un des leurs donner la sueur de son travail pour l'entretenir et le faire vivre et perdurer dans le temps. Archives et témoignages montrent bien les liens étroits tissés entre les propriétaires et les villageois, qui venant y travailler, qui lui fournissant ses services, qui étant en tractations avec lui ¹⁶. Comme Raphaël Mathevet et Arnaud Béchet ¹⁷ le disaient à propos de la recherche identitaire que peut provoquer l'immersion dans la nature sauvage, chacun finalement trouve son identité de Lunelviellois à travers cet espace de nature domestiquée.

C'est cette affirmation identitaire qui explique l'unanimité du conseil municipal dans la décision de le racheter pour qu'il n'échappe pas à la ville au profit d'un quelconque particulier. C'est elle qui explique encore que l'on ait fait disparaître les hauts murs pour que chaque villageois fasse sien ce parc que sa famille a contribué à créer ou entretenir. Un parc qui a souvent en outre marqué la plus belle page de leur vie en leur offrant le cadre de leurs photos de mariage. Signes identitaires de la grande bourgeoisie, château et parc sont devenus au fil du temps signes identitaires des Lunelviellois. Comment mieux le résumer qu'à travers cette nouvelle du bulletin municipal n°33 de 1991, alors que le château n'avait même pas encore été acquis par la municipalité : « *le mercredi 28 septembre des cigognes* ¹⁸ *sont venues saluer notre village. Pour se reposer, pendant leur longue migration vers le Maghreb, elles ont apprécié notre château* » ¹⁹. Ce qui amène à conclure cette étude du rapport de la bourgeoisie à la nature en lançant un dernier clin d'œil : ces cigognes l'auraient-elles autant apprécié au XIX^e siècle, du temps de Léon Manse ? Car en chasseur invétéré, aurait-il su résister à cette intrusion du sauvage dans son espace privé, et n'en aurait-il pas « tiré » au moins une, pour enrichir sa collection ?



Notes

1. DAUMARD, 1987
2. CÉSAR *et al.*, 2016
3. SIATEO : Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres de l'Étang de l'Or
4. SQUOSSINO : CICB fabrique de meubles, actuellement MPB, fabrique d'éléments en béton moulé
5. Mairie de Lunel-Viel, n°30, 1991, p. 4
6. Mairie de Lunel-Viel, n°36, 1992, p. 5
7. Mairie de Lunel-Viel, n°30, 1991, p. 5
8. Mairie de Lunel-Viel, n°30, 1991, p. 3
9. Mairie de Lunel-Viel, n°33, 1991, p. 4
10. Mairie de Lunel-Viel, n°45, 1991, p. 7
11. Notons au passage que les fouilles archéologiques qui précéderont l'aménagement seront très riches sur l'habitat du X^e siècle.
12. VALANTIN, 2008
13. Mairie de Lunel-Viel, n°37, 2017
14. SYMBO : syndicat mixte du bassin de l'Or
15. AUDURIER-CROS, 1992, p. 39-40
16. CELLIER, GIRARD, RAYNAUD, 2021
17. MATHEVET, BÉCHET, 2021
18. Les cigognes : Autrefois très répandue dans toute l'Europe, l'espèce a profondément décliné au tournant du XX^e siècle. Principale cause de la diminution des populations : la chasse, très active en France. Malgré une réintroduction de l'oiseau, la cigogne reste menacée par les modifications du paysage : assèchement des zones humides, régulation des fleuves ou encore agriculture intensive et utilisation massive de pesticides. Sa protection demeure donc une priorité.
19. Mairie de Lunel-Viel, n°33, 1991, p. 17



Bibliographie

ALARY, 1996 : ALARY (Georgette), *Jean-Jacques et Marie-Jacques Durand, deux cousins... deux destins*, plaquette Mémoire d'Oc n°51, octobre 1996, 78 p.

Annuaire administratif, historique, statistique, géographique et commercial de l'Hérault, Cabirou frère et C^{ie}, Montpellier, 1890, 875 p.

ARMITAGE, 1992 : ARMITAGE (Peter), « Religious ideology among the Innu ot eastern Quebec and Labrador », *Religiologique. Traditions amérindiennes*, Menard, 6, 1992, p. 63-110.

AUDURIER-CROS, 1992 : AUDURIER-CROS (Alix), « Jardins méditerranéens », *Mappemonde Paysages méditerranéens*, n°1, RECLUS, Montpellier, 1992, p. 35-40.

BARTHE-DELOIZY, 1998 : BARTHE-DELOIZY (Francine), « Parcs et jardins : Étude de pratiques spatiales urbaines », *L'information géographique*, volume 62, n°3, 1998, p. 130-132.

BAUDRILLARD, 1973 : BAUDRILLARD (Jean), *Le miroir de la production*, Paris, Casterman, Tournai, 1973, 147 p.

BÉNÉTIÈRE, 2000 : BÉNÉTIÈRE (Marie-Hélène) *et al.*, *Jardin : Vocabulaire typologique et technique*, Coll. Principes d'analyse scientifique, Paris, Éditions du Patrimoine, 2000, 428 p.

BÉNÉTIÈRE, 2013 : BÉNÉTIÈRE (Marie-Hélène), « Le monde en son jardin », *Archéopages Jardins*, n°37, avril 2013, p. 62-69.

BELLECROIX, 1875 : BELLECROIX (Ernest), *La Chasse pratique, les sociétés de chasse à tir*, Paris, 1875, 404 p.

BELLECROIX, 1886 : BELLECROIX (Ernest), *Guide pratique du garde-chasse*, Paris, 1886, 284 p.

BOMMIER, 1920 : BOMMIER (Docteur René), *Notre sauvagine et sa chasse*, 1920, (2^{ème} édition Paris, J. Thiébaud, 1948)

BOURA, 2013 : BOURA (Frédérique), « Le monde en son jardin », *Archéopages Jardins*, n°37, avril 2013, p. 62-69.

BOUSENNA, 2021 : BOUSENNA (Youness), « Faut-il en finir avec la nature ? », in « Renouer avec le vivant », *Revue Socialter*, hors-série n°9, Paris, février 2021, p.11-13.

BRUN, DELABIE, 2022 : BRUN (Alexandre), DELABIE (Matthieu), « Le Conservatoire du Littoral : naissance et stratégie en Occitanie », in *Études Héraultaises*, n°58, 2022, p. 101-112.

BRUNET, FERRAS, THÉRY, 1992 : BRUNET (Roger), FERRAS (Robert), THÉRY (Hervé), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus - La documentation Française, 1992, 519 p.

BUREAU, 1984 : BUREAU Luc, *Entre l'Éden et l'Utopie. Les fondements imaginaires de l'espace québécois*, Québec / Amérique, Montréal, 1984, 235 p.

CAILLÉ, 1974 : CAILLÉ (Jacques), *Jean-Jacques-Louis Durand, Maire de Montpellier (1760-1794)*, Imprimerie Dehan, Montpellier, 1974, 159 p.

CALLICOTT, 1989 : CALLICOTT (John Baird), *In defence of land ethic: Essays in environmental philosophy*, State University of New York press, Albany (N.Y.), 1989, 325 p.

CELLIER, GIRARD, RAYNAUD, 2018 : CELLIER (Isabelle), GIRARD (Jean-Louis), RAYNAUD (Claude), *Soldat au front, femme à la vigne. Lunel-Viel 1914-1918*, Mairie de Lunel-Viel, novembre 2018, 117 p.

CELLIER, RAYNAUD, 2011 : CELLIER (Isabelle), RAYNAUD (Claude), « Images de vendange, vendange d'images. Un siècle de photographies, lecture anthropologique », in *Études Héraultaises*, Hors-série, 2011, p.113-128.

CELLIER, SAMSON, BANTON, 1995 : CELLIER (Isabelle), SAMSON (Jean-Charles), BANTON (Olivier), *Perception sociale de l'eau et de*



l'environnement au Nord de Montréal, Rapport scientifique INRS-Eau 449, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, septembre 1995, 160 p.

CESAR, 2016 : CESAR (Flore) *et al.*, *La vie de château au XIX^e siècle : Le château d'Espeyran*, Archives de France, Centre National du Microfilm et de la Numérisation, 2016, 48 p.

CHARBONNIER, 2015 : CHARBONNIER (Pierre), *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*, CNRS Éditions, Paris, 2015, 314 p.

CLAVAL, 1989 : CLAVAL (Paul), « L'étude géographique des parcs et des jardins », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 66^e année, 1989, p. 167-175.

CORBIN, 1988 : CORBIN (Alain), *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage*, Paris, Aubier, 1988, 412 p.

DAUDET, 1895 : DAUDET (Alphonse), *Lettres de mon moulin*, Charpentier et Fasquelle, Bibliothèque Charpentier, (première édition J. Hetzel (Paris) 1869), 1895, 332 p.

DAUMARD, 1987 : DAUMARD (Adeline), *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, Collection historique, 1987, 207 p.

DAVAL, 1989 : DAVAL (René), *Idée de nature*, Corpus 16, Encyclopaedia Universalis. Paris, 1989, p. 36-39.

DAX, 1858 : DAX (Vicomte Louis de), *Souvenirs de mes chasses et pêches dans le midi de la France*, Castel, Paris, 1858, p. 77-113.

DELÂGE, 1985 : DELÂGE (Denys), *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est 1600-1664*, Boréal Express. Montréal, 1985, 416 p.

DE MONTAUT-MANSE, 1913 : DE MONTAUT-MANSE (Bernard), *Li Trelus auben - Clartés d'aurore*, J. Roumanille, libraire-éditeur, Avignon, 1913, 191 p.

DESCOLA, 2005 : DESCOLA (Philippe), *Par-delà nature et culture*, collection Bibliothèque des Sciences humaines, Gallimard, 2005, 640 p.

DROZ, MIEVILLE-OTT, FORNEY SPICHIGER, 2009 : DROZ (Yvan), MIEVILLE-OTT (Valérie),

FORNEY (Jérémie), SPICHIGER (Rachel), *Anthropologie politique du paysage. Valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*, Karthala, collection Tropiques, 2009, 180 p.

DUGRAND, 1956 : DUGRAND (Raymond), « La propriété foncière des citadins du Bas-Languedoc méditerranéen », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n°259-260, 1956, p. 133-145.

DUGRAND, 1963 : DUGRAND (Raymond), « Le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen », Paris, Presses Universitaires de France, 1963, 638 p.

ESCUDIER, 2014 : ESCUDIER (Jean-Louis), *Contribution à l'histoire des rapports économiques de genre : application à la viticulture française 1850-2010*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Perpignan, 2014.

FERRAS, SAUGET, BOURIN-DERRUAU, MAZERAN, OLIVE, 2011 : FERRAS (Catherine), SAUGET (Jean-Michel), BOURIN-DERRUAU (Monique), MAZERAN (Frédéric), OLIVE (Christian), *Capestang : Histoire et inventaire d'un village héraultais*, Pays Haut-Languedoc et vignobles, 2011, 199 p.

FERRAS, 1989 : FERRAS (Catherine), « Châteaux de la vigne en Biterrois et Narbonnais », GREGAU, *Recherches*, n°4, 1989, Montpellier, 1989, 160 p.

FLORENÇON, 2003 : FLORENÇON (Patrick), *Recherches sur les jardins de l'hôtel de Lunas au XIX^{ème} siècle. Étude préalable à la restauration du parc*, Centre des Monuments Nationaux, Hôtel de Lunas, Montpellier, 2003.

Fonds Manse, *Archives de la famille Manse (1895-1975)*, Atelier Histoire et Archéologie des Pays Lunellois et Melgoriens, 2023.

GANIBENC, 2014 : GANIBENC (Dominique), « La Dragonne : de la métairie au château viticole. Dévolution et évolution d'une propriété à Béziers (1650-1925) », in *Études Héraultaises*, n°44-1, 2014, p. 73-84.

GANIBENC, 2022 : GANIBENC (Dominique), « La mémoire d'un paysage disparu. Récits de voyage et peintures sur le littoral héraultais au XIX^e siècle », in *Études Héraultaises*, n°58, 2022, p. 43-51.





GAYOT, 1850 : GAYOT (Eugène), *Atlas statistique de la production des chevaux en France : documents pour servir à l'histoire naturelle-agricole des races chevalines du pays*, Paul Dupont, Paris, 1850, 58p.

GHIOTTI, 2022 : GHIOTTI (Stéphane), « Derrière la plage, des étangs », in *Études Héraultaises*, n°58, 2022, p. 113-125.

GIRARD, 1987 : GIRARD (Jean-Louis), *Le château de Lunel-Viel*, Mairie de Lunel-Viel, brochure, 1987, 31 p.

GIRARD, 1994 : GIRARD (Michel F.), *L'écologisme retrouvé : essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada-1909-1921*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1994, 308 p.

GOURRET, 1897 : GOURRET (Paul), *Les étangs saumâtres du midi de la France et leurs pêcheries*, Mémoire n°1, Annales du musée d'histoire naturelle de Marseille-Zoologie, Moullot, Marseille, 1897, 386 p.

HARRIS, 1998 : HARRIS (Marvin), *Good to Eat: Riddles of Food and Culture*, Waveland Pr Inc, 1998, 289 p.

HARVEY, 1973 : HARVEY (Louise), *La perception de la nature dans la littérature québécoise*, Thèse de maîtrise en géographie, Université Laval, 1973, 35 p.

HÉBERT, 1990/1991 : HÉBERT (Yves), « La genèse de la pensée écologique au Québec, 1800-1940 », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, Communications présentées lors du congrès annuel de l'Association d'études canadiennes tenu à l'Université de Victoria, 31 mai au 1^{er} juin 1990, 1991, p. 23-37.

HUGHES, 1983 : HUGHES (Johnson Donald), *American indian ecology*, Texas western press, El Paso, 1983, 174 p.

HULTKRANTZ, VECSEY 1981 : HULTKRANTZ (Åke), VECSEY (Christopher), *Belief and workshop in native North America*, Syracuse University press, Syracuse (N.Y.), 1981, 330 p.

HUREL, 2015 : HUREL (Alexandre) (Ed), *Je vous écris de Camargue*, Pimientos Eds, Ciboure, 2015, 96 p.

JULIAN, FONTAN, 1924 : JULIAN (Charles-Pierre), FONTAN (Pierre), *Anthologie du Félibrige Provençal (1850 à nos jours)*, Tome

Second : « Des poètes de la deuxième génération aux poètes actuels », Librairie Delagrave, Paris, 1924, 547 p.

LATOURE, 1991 : LATOUR (Bruno), *Nous n'avons jamais été moderne. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, 1991, 216 p.

LÉVI-STRAUSS, 1962 : LÉVI-STRAUSS (Claude), *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962, 428 p.

LITTRÉ, 1886 : LITTRÉ (Émile), *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette, 1886.

Mairie de Lunel-Viel, Magazine d'information de la ville de Lunel-Viel "LV Mag" n°37 (automne 2017), n°45 (automne 2019), n°46 (hiver 2020), Edition Mairie de Lunel-Viel.

Mairie de Lunel-Viel, *Bulletins municipaux* n°30 (janvier 1991), n°33 (octobre 1991), n°36 (juin 1992), n°44 (juin 1994), n°45 (octobre 1994), n°50 (décembre 1995), Édition Mairie de Lunel-Viel.

MALEK, 2013 : MALEK (Amina-Aïcha), « Le monde en son jardin », *Archéopages Jardins*, n°37, avril 2013, p. 62-69.

MARTIN, 1978 : MARTIN (Calvin), *Keepers of the game: Indian - animal relationships and the fur trade*, University of California press, Berkeley, 1978, 226 p.

MATHEVET, BÉCHET, 2020 : MATHEVET (Raphaël) et BÉCHET (Arnaud), *Politiques du flamant rose. Vers une écologie du sauvage*, coll. « le monde qui vient », éditions Wildproject, Marseille, avril 2020, 142 p.

MERCHANT, 1989 : MERCHANT (Carolyn), *Ecological revolutions: Nature, gender, and science in New England*, The University of North Carolina press, Chapel Hill, 1989, 379 p.

MICHELET, 1875 : MICHELET (Jules), *Tableau de la France : géographie physique, politique et morale*, Paris Librairie internationale, 1875, 83 p.

Midi Libre, *Oh toi, mon toit... Orangerie de Lunel-Viel*, 16 avril 1992, V3

MILLET-ROBINET, 1911 : MILLET-ROBINET (Cora), *Maison rustique des dames*, Tome premier, Paris Librairie agricole de la maison rustique, 1911, 689 p.

MORIZOT, 2021 : MORIZOT (Baptiste), « Renouer avec le vivant », *Revue Socialter*, Hors-série n°9, Paris, février 2021, 196 p.





- NASH, 1967 :** NASH (Roderick Frazier), *Wilderness and the american mind*, Yale University press, New Haven, 1967, 300 p.
- NAVET, 1990 :** NAVET (Éric), « Introduction générale. La pensée amérindienne », in Jacob [ed.], *Les œuvres philosophiques*, Dictionnaire, Tome 2, Presses Universitaires de France, Paris, 1990, p. 4193-4196.
- PAUL-LÉVY, SEGAUD, 1983 :** PAUL-LÉVY (Françoise), SEGAUD (Marion), *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre G. Pompidou/CCI, 1983, 345 p.
- PINÇON-CHARLOT, PINÇON, 2005 :** PINÇON-CHARLOT (Monique), PINÇON (Michel), *Châteaux et châtelains*, Paris, Éditions Anne Carrière, 2005, 291 p.
- RAYNAUD, CELLIER, 2011 :** RAYNAUD (Claude) et CELLIER (Isabelle) « Le château de Lunel-Viel, domaine viticole. Histoire, cadre de vie et gestion (1843-1987) », in *Études Héraultaises*, Hors-série, 2011, p. 83-99.
- RECLUS, 1883 :** RECLUS (Élisée), *La France, Nouvelle géographie universelle*, Paris, 1883, p. 264-265.
- REY, DEFOSSEZ, 2022 :** REY (Tony), DEFOSSEZ (Stéphanie), « Dynamiques et évolutions du littoral languedocien », in *Études Héraultaises*, n°58, 2022, p. 9-20.
- RIVIÈRE, 1825 :** RIVIÈRE (Louis baron de), *Mémoire sur la Camargue*, Paris, 1825.
- SCOTT, 1992 :** SCOTT (Colin), « La rencontre avec les Blancs d'après les récits historiques et mythiques des Cris de la baie James », in *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 22, n°2-3, 1992, p. 47-62.
- SNYDERMAN, 1951 :** SNYDERMAN (George S.), "Concepts of land ownership among the Iroquois and their neighbors", *Bureau of american ethnology*, Bulletin 149, Washington (D. C.), 1951, p.15-34.
- SPECK, 1938 :** SPECK (Franck G.), "Aboriginal conservators", *Bird-Lore*, n°40, 1938, p. 258-261.
- STRONG, 1973 :** STRONG (Douglas) Hillman, *The indian and the environment*, *The Journal of environmental education*, n°5, 1973, p. 49-51.
- THOMAS, 1985 :** THOMAS (Keith), *Dans le jardin de la nature : la mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne, 1500-1800*, Gallimard, Paris, 1985, 401 p.
- TYLER, 1993 :** TYLER (Mary Ellen), "Spiritual stewardship in aboriginal resource management systems", *Environments*, n°22, 1993, p. 1-8.
- UBAUD, 2017 :** UBAUD (Josiane), *Des Arbres et des Hommes*, Édisud, Saint-Rémy-de-Provence, 2017, 364 p.
- VALANTIN, 2008 :** VALANTIN (Michel), *Inventaire des arbres du Château de Lunel-Viel - État des lieux*, Mairie de Lunel-Viel, 2008.
- VAN GOGH, 1888 :** VAN GOGH (Vincent), *Lettre du 9 juin 1888 à son frère Théo van Gogh*, London : Thames & Hudson, in association with the Van Gogh Museum and the Huygens Institute (2009), 1888.
- VESCHAMBRE, 2007 :** VESCHAMBRE (Vincent), « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n° 656, 2007, p.361-381.
- VINCENT, 1989 :** VINCENT (Sylvie), « Le patrimoine faunique et le territoire national », in SAUVE et al. [eds]. *Peuples autochtones de l'Amérique du Nord. De la réduction à la coexistence*. Télé université. Sainte-Foy, 1989, p. 411-481.



Notices biographiques

BANTON Maëlle

Doctorante en géographie-audiovisuelle et aménagement du territoire à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, membre du LAGAM. Elle s'intéresse aux questions de patrimoine naturel et de développement durable en zone littorale, en lien avec les enjeux environnementaux et les risques naturels. Détentrice d'un double diplôme en géographie et en réalisation audiovisuelle, sa thèse interdisciplinaire vise à favoriser la co-construction de projets d'aménagement du littoral d'Occitanie en développant des outils vidéos déclencheurs et retranscripteurs de débats.

CELLIER Isabelle

Maîtresse de conférences en anthropologie, elle a travaillé au Québec dans le laboratoire *Anthropologie sociale et culturelle* de l'Université Laval sur les problématiques du travail, du loisir, du bénévolat et de la bourgeoisie puis à l'INRS-Eau sur la perception et l'utilisation sociale de l'eau et de l'environnement. Depuis une quinzaine d'années, elle initie au sein de l'association *Histoire et Archéologie des Pays Lunellois et Melgoriens* des recherches sur des thématiques contemporaines et historiques concernant la société viticole languedocienne où elle privilégie l'interdisciplinarité.

GIRARD Jean-Louis

Cadre Équipement à la SNCF. Passionné par l'histoire et le patrimoine de son village natal de Lunel-Viel, il a été membre fondateur de l'association *Histoire et Archéologie des Pays Lunellois et Melgoriens* créée en 1979. Particulièrement sensible à la sauvegarde du domaine du château Manse, il contribuera avec l'association à l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'Orangerie du parc municipal en 1990. Il est dépositaire des archives du domaine que la famille Manse lui a remis après la vente du château en 1987.

RAYNAUD Claude

Directeur de Recherches Émérite au CNRS, il travaille dans le laboratoire *Archéologie des Sociétés Méditerranéennes* associé à l'Université Montpellier 3. Depuis une quarantaine d'années, il consacre ses recherches à l'évolution des sociétés rurales du Languedoc entre la période gallo-romaine et le Moyen Age. A ce titre, il a dirigé des fouilles réalisées sur les sites de l'ancienne cité de Ruscino, l'île de Maguelone et du village de Lunel-Viel, tout en dirigeant l'étude du peuplement de la plaine montpelliéraine. Ses recherches, fouilles et prospections réalisées en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie, lui ont permis de rassembler une importante documentation. Dans ce cadre, il dirige des travaux universitaires sur l'évolution de l'occupation du territoire de nombreux sites.

SOMMAIRE

~/~

Introduction.....	9
1. Nature domestiquée/nature sauvage, une dichotomie occidentale.....	13
2. Soumettre la nature à une ambition bourgeoise.....	19
3. Une transmission familiale de l'amour de la nature.....	31
4. La chasse, la nature sauvage à portée de fusil.....	47
5. Le parc, où nature rime avec culture.....	59
6. Entretenir la nature, un travail de tous les instants.....	81
7. Domestiquer la nature pour en tirer profit.....	93
8. Du statut de gentleman-farmer à celui d'exploitant agricole... pour quelle vision de la nature ?.....	109
9. Du privé au public... un aménagement identitaire de la nature.....	119
Bibliographie.....	135
Notices biographiques.....	139

1^{re} de Couverture :

« Vue de la tour et du parc du château de Lunel-Viel en 1898. @ Fonds Manse »

Directeur de la publication
Christian GUIRAUD

Coordinateurs de la rédaction
Michel-Édouard BELLET,
Guy LAURANS

Comité de rédaction
Alain ALQUIER
Rémi AZEMAR
Hélène CHAUBIN
Sandra CLOZIER
Julien DUVAUX
Jean-Claude FORET
Raymond LOPEZ
Christian ROCHE
Jean SAGNES
Jean-Paul VOLLE

Revue fondée en 1970
par *Les Amis de Pézenas*,
éditée par l'Association
Études sur l'Hérault,
avec le concours du Département.

Édition :
Association Études sur l'Hérault
Président d'honneur : Jean NOUGARET (†)
Président : Christian GUIRAUD

Siège :
Boîte postale :
Études sur l'Hérault
Maison départementale des Sports
66, place Égalité
34080 Montpellier

Couverture et mise en page
Raymond LOPEZ
Études Héraultaises

Impression
ROLL'INDOC
63, route de Béziers
34430 Saint-Jean-de-Védas

Site internet
<https://www.etudesheraultaises.fr>

Webmaster
Raymond LOPEZ
etudesheraultaises@gmail.com



Prix : 30,00€ TTC



16214609